

RAPPORT DE STAGE : LES CENTRALITES EN MILIEU RURAL SUR LE TERRITOIRE DU PETR BRIANCONNAIS, ECRINS, GUILLESTROIS QUEYRAS

MANCHON Lucie - Du 1er au 30 Avril 2018

Tuteur dans l'organisme : Madame Daphné KHALIFA
Tuteur académique : Monsieur Vincent MORON

Établissement/Formation : Aix-Marseille Université Arts, Lettres,
Langues, Sciences Humaines et Sociales / Licence de Géographie

Organisme d'accueil : PETR Briançonnais, Ecrins, Guillestrois et Queyras
– Mairie 9 rue de l'école, 05100 Villard St Pancrace

SOMMAIRE

Remerciements.....	2
Pourquoi faire ce stage, que m'a-t-il apporté ?.....	3
Introduction.....	4
Les dynamiques entreprises sur le territoire.....	5
1. Les revitalisations des centres bourgs.....	5
2. Les rénovations.....	6
3. Les réhabilitations.....	7
Les confrontations des problématiques d'aménagement aux modes de vies des habitants.....	7
Nouveaux objectifs des centralités rurales dans les missions d'aménagements.....	8
Conclusion.....	9

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué aux succès de mon stage.

Je remercie Monsieur Pierre LEROY de m'avoir accordé la possibilité d'effectuer ce stage au sein du PETR.

Je tiens à remercier vivement mon maitre de stage, Madame Daphné Khalifa, directrice du PETR, pour son accueil, le temps passé ensemble et le partage de son expertise au quotidien. Grâce aussi à sa confiance j'ai pu m'accomplir totalement dans mes missions, et elle fut d'une aide précieuse dans la collecte d'informations.

Je remercie également toute l'équipe du PETR pour leur accueil et leur esprit d'équipe.

Dans le cadre de ma licence « Géographie, aménagement et environnement », j'ai souhaité réaliser mon stage dans un organisme traitant l'aménagement du territoire et l'urbanisme, domaines qui sont les principaux débouchés professionnels de ma formation.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, Pays des Ecrins, Guillestrois Queyras est un établissement public regroupant 3 communautés de communes, qui est régi selon les règles d'un syndicat mixte fermé. Le PETR a plusieurs domaines de compétences tels que le développement durable regroupant l'énergie, la gestion intégrée des risques naturels et le bois, le service de proximité avec la maison de la justice et du droit, et enfin, l'aménagement du territoire rassemblant la politique de Pays, le projet de territoire et le LEADER (Liaisons Entre Action de Développement de l'Économie Rurale). Ainsi, j'ai pu effectuer mon stage dans le secteur de l'aménagement du territoire sur un sujet traitant des centralités en milieu rural sur le territoire du PETR, et plus particulièrement en se focalisant sur les centres bourgs de Briançon, Guillestre et la Roche de Rame.

Les missions qui m'ont été confiées lors de ce stage m'ont permis de mobiliser mes compétences acquises lors de ma formation initiale, tout en me permettant d'assimiler de nouvelles aptitudes qui me seront, sans doute, nécessaires dans la continuité de mon cursus scolaire.

Enfin, faire ce stage, m'a permis de développer une plus grande maturité dans mon travail me permettant de mener à bien les missions et problématiques qui m'ont été confiées. De plus, lors de la troisième année de licence, les étudiants doivent se spécialiser dans un domaine de compétence. Ayant toujours préféré l'aménagement du territoire et l'urbanisme, il était pour moi primordial de faire ce stage dans le but d'être confronté à des problématiques actuelles mettant en présence de véritables acteurs afin d'être sûr de vouloir me spécialiser dans ce secteur. Grâce au stage je suis aujourd'hui conquise par le milieu de l'aménagement et de l'urbanisme. Cela m'a aussi permis de conforter mes choix quant à mes orientations scolaires à venir et souhaite me diriger vers cette formation universitaire à la rentrée prochaine.

En 2016, 20, 25% de la population française vit dans un milieu rural. Éloignées d'un centre urbain majeur disposant d'un grand nombre de services, les centralités rurales tentent par diverses missions et projets de redynamiser leur territoire tout en offrant un panel de services grandissant à la population locale.

Nous verrons alors par quels procédés les centralités en milieu rural sur le territoire du PETR Briançonnais, Ecrins, Guillestrois Queyras dynamisent leur espace et quels en sont les conséquences.

Pour venir en aide à notre étude nous avons pu disposer des documents suivants : le projet de territoire, le contrat de ruralité, le CRET le SRADDET, le SOT CCB, l'axe 5 du plan climat « Bien vivre en Provence Alpes Côte D'azur » ainsi que les études sur la qualité de vie et la santé.

Nous étudierons dans un premier temps les dynamiques qui ont été entreprises sur le territoire, dans un second temps nous analyserons les confrontations des problématiques d'aménagement aux modes de vie des habitants, et enfin, dans un dernier temps nous nous focaliserons sur les nouveaux objectifs des centralités dans les missions d'aménagement.

Tout d'abord, nous allons étudier les différentes dynamiques qui ont été entreprises sur le territoire du PETR, et plus particulièrement les revitalisations des centres bourgs de Briançon, la Roche de Rame et Guillestre.

La revitalisation des centres bourgs notamment au travers de la rénovation de l'habitat et du soutien au commerce de proximité, afin que les espaces retrouvent leur caractère villageois.

Il y'a une volonté de renforcer la notion de centre bourg en créant un espace de vie plus agréable qui favorise l'épanouissement, la convivialité et la vie locale. Les opérations d'aménagements d'espaces publics intégrées et mutualisées comme les espaces de stationnement mutualisés, ou les parcs publics, jardins familiaux seront mis en avant.

L'accompagnement à la réflexion d'amélioration du centre bourg de la commune de Guillestre, seule lauréate du département des Hautes-Alpes à l'appel à la manifestation d'intérêt national de revitalisation des Centres bourgs.

Le projet de revitalisation du centre bourg de Guillestre se base sur cinq volets

Le volet urbain avec l'amélioration de la qualité et la lisibilité des espaces publics, un nouveau schéma de déplacement mais aussi favoriser la mobilité douce.

Le volet habitat (habitat privé et social) avec la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, la maîtrise de l'énergie et la lutte contre la précarité énergétique, mise en œuvre du programme Habiter Mieux, la lutte contre la perte d'autonomie dans l'habitat social public, l'action social en manière d'habitat, de relogement ou d'hébergement.

Le volet patrimoine.

Le volet services, commerce et équipement de proximité, l'habillage des vitrines vacantes, la requalification de la zone d'activité du Villard, la mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux, la salle Polyvalente qui est un nouvel équipement à vocation culturelle de dimension supra cantonale.

Le volet environnement avec la mise en valeur et la préservation de la Tulipe de Guillestre, le développement d'une mobilité douce et durable,

la rénovation et la mise en place d'une accessibilité du centre de vacances du CIAL.

L'ambition de revitalisation du centre bourg de Briançon se fait via le projet Cœur de ville, qui est une initiative expérimentale de création d'un lieu parc à parc liant aménagement et lien social (avec des espaces publics, des jardins familiaux et jardins d'enfants et espaces de rencontres). Cette expérience va être lancée en lien avec l'éco quartier de la ville. Approche environnementale de l'urbanisme avec une forte volonté d'être un lieu d'expérimentation d'excellence et de performance énergétique. Il y'a une volonté de privilégier les moyens de transports doux et bannir la voiture en créant une zone entièrement piétonne. Il y'aura également la création d'un gymnase, d'une médiathèque, d'un cinéma, et d'un pôle culturel qui rassemblera les Beaux-Arts, le conservatoire et peut être un pôle social. De plus, 800 logements seront raccordés à une chaufferie bois et une résidence sénior devrait voir le jour d'ici à la fin de l'année 2018. Des commerces, des bureaux et des parkings viendront compléter l'éco quartier. Au total, ce sont 35 bâtiments qui construiront ce Cœur de ville.

Le réaménagement du centre bourg de la Roche de Rame envisage un aménagement paysager et une amélioration de l'aspect esthétique et environnementale. C'est un village qui a un rôle de « vitrine » pour le territoire car c'est un lieu de passage pour aller vers le Pays des Ecrins et le Briançonnais, il y a également la volonté de créer une activité économique plus forte en centre de village tout en favorisant la circulation piétonne.

Le territoire du PETR fait évoluer son espace urbain via les rénovations des logements ou des bâtiments dans le but d'élargir l'éventail d'offres concernant l'habitat. En effet, quelques projets et actions sont engagés dans ce domaine.

La rénovation du fort des têtes qui va être transformé en hôtel 4 et 5 étoiles. Il présentera également un centre de congrès de 300 places, 33 logements, un restaurant gastronomique, une brasserie, un bar et des boutiques, ce qui

devraient générer au début 1000 emplois et au bout de quelques années 145 emplois permanents.

La rénovation énergétique des logements est un enjeu majeur afin de faciliter l'installation d'actifs sur le territoire. Réduction de la facture énergétique des ménages et augmentation du confort des logements. L'Axe 5 « bien vivre en Provence-Alpes-Côte-D'azur » du Plan Climat, appuie sur le respect de l'environnement et des contraintes énergétique dans la conception et la rénovation des bâtiments ou l'utilisation d'ampoules à faible consommation par exemple.

La réhabilitation désigne au sens large le fait de réaménager un local, un bâtiment ou un lieu. Sur notre territoire les actions de réhabilitations sont surtout ciblées sur les quartiers anciens, en privilégiant les logements sociaux. Cela doit permettre de satisfaire aux besoins des saisonniers, mais en prenant en compte la sobriété foncière et en plaçant l'habitat au centre d'une réflexion de transports, d'emplois et de services. Cette réhabilitation doit permettre de lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique et améliorer le bâti existant. Il y a la création des Plans Locaux d'Habitat en axant sur les centres anciens et la rénovation énergétique. De manière concrète, ces opérations de réhabilitation sont localisées sur les quartiers de la gare de Briançon et d'Eygliers avec un pôle multimodal qui seront tous les deux départs de cheminement doux et sur les centres anciens.

Ensuite, nous allons confronter les problématiques d'aménagement aux modes de vie des habitants au seins du territoire.

Nous avons pu relever différentes problématiques des dynamiques entreprises qui vont à l'encontre de la bonne qualité de vie des habitants. En effet, pour commencer, le foncier devient très contraint et limité avec un secteur de l'immobilier qui s'avère être assez tendu. La valorisation des réhabilitations des quartiers anciens, en privilégiant des logements sociaux qui doivent permettre de satisfaire les besoins des faibles ressources, des personnes dépendantes et des saisonniers agricoles sont des logements dont une part de la population ne peut pas y avoir accès, malgré la difficulté des

individus lambda à se loger. De plus, les immeubles se caractérisent par des contraintes majeures cumulées : insalubrité irrémédiable et périls ordinaires avec un IDH (Interdiction Définitive d'Habiter) justifie des démolitions partielles à totale ce qui a pour conséquence une diminution non négligeable du nombre de logements.

Ensuite, l'habillage des vitrines vacantes (dit vitrophanie) des commerces qui ont été fermés cherchent à redonner une meilleure qualité esthétique au linéaire marchand mais cela crée des discontinuités commerciales qui nuisent à l'attractivité du centre-ville et donnent une image négative que les habitants ne manquent pas de remarquer.

Enfin, les périodes de travaux s'étalent sur plusieurs années ce qui contraint fortement le mode de vie des habitants et nuit à leur bon développement.

Enfin, il y'a de nouveaux objectifs venant des centralités rurales dans les missions d'aménagements. En effet, afin de permettre au territoire de gagner toujours plus d'attractivité, les espaces doivent se développer, se réinventer et ainsi fournir aux habitants locaux de nouvelles prestations.

Le territoire du PETR a donc tenté de poser de nouveaux objectifs dans ses missions d'aménagement notamment en s'appuyant sur un secteur qui est très porteur et en pleine expansion : le développement durable et la création d'éco quartier.

Pour répondre à ces innovations, le territoire à prévu la construction d'un éco quartier inscrit dans le projet Cœur de ville à Briançon, avec notamment le toit de la médiathèque qui sera végétalisé (dans le but d'accompagner et de développer la nature en ville dans les zones urbanisées). De plus, les centralités rurales (Guillestre, Briançon et la Roche de Rame), implante un grand nombre de jardins, de parcs et d'espaces verts, afin d'accroître le dynamisme territorial.

Ce stage a été très enrichissant pour moi car il m'a permis de découvrir dans le détail le secteur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, ses acteurs, ses contraintes, il m'a aussi permis de participer concrètement à ses enjeux au travers de mes missions variées comme celle de la rédaction d'une partie du CRET 2 (axés sur le volet aménagement), que j'ai particulièrement apprécié.

L'organisme qui m'a accueilli pendant ce stage fait face à une période de « rush » et je suis fier d'avoir pu contribuer, participer à cette évolution.

Fort de cette expérience et en réponse à ses enjeux, j'aimerais beaucoup par la suite m'orienter via un prochain stage vers le secteur plus ciblé de l'urbanisme avec des cabinets de petites tailles et un important développement d'avenir.